



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE  
ET DE LA GESTION DES CRISES

DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS

Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines

Bureau des sapeurs-pompiers professionnels

DGSCGC/DSP/SDDRH/BSPP/CM/N°2017-485  
Affaire suivie par Corinne MAZE  
☎ : 01.72.71.66.57  
courriel : corinne.maze@interieur.gouv.fr

Paris, le 26 AVR. 2017

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI**  
**de**  
**DIRECTEUR/TRICE**  
**DÉPARTEMENTAL(E) ADJOINT(E)**  
**des**  
**SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS**

**AIN**

L'emploi de directeur/trice départemental(e) adjoint(e) des services d'incendie et de secours de l'Ain sera vacant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Peuvent faire acte de candidature les officiers :

- relevant du cadre d'emplois de conception et de direction des sapeurs-pompiers professionnels,
- les lieutenants-colonels occupant les fonctions de DDSIS et DDASIS,
- les lieutenants-colonels ayant satisfait à l'obligation de formation d'adaptation à l'emploi de directeur départemental adjoint et ayant occupé un emploi de directeur départemental, directeur départemental adjoint, chef de groupement ou équivalent, conformément à l'article 15-1 du décret n° 2001-683 du 30 juillet 2001, pendant trois ans au moins dans un autre service départemental d'incendie et de secours ou une autre administration d'accueil.

Les dossiers de candidature, en double exemplaire, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé et une photo d'identité récente, devront être adressés au plus tard le **20 mai 2017** à :

Monsieur le ministre de l'intérieur  
Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises  
Direction des sapeurs-pompiers  
Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines  
Bureau des sapeurs-pompiers professionnels  
Place Beauvau - 75008 PARIS CEDEX 08

Les candidatures sélectionnées seront adressées aux autorités locales conformément aux dispositions de l'article 6 du décret 2016-2003.

**DESTINATAIRES**

Tous préfets de départements (SDIS)  
Tous préfet de zone (EMIZ)  
Directeur ENSOSP

Pour le ministre et par délégation,  
le chef de service, adjoint au directeur général  
de la sécurité civile et de la gestion des crises,  
chargé de la direction des sapeurs-pompiers

Julien MARION